

Fiche d'Inscription

Clubs - Activités Régulières

RESERVÉ
A L'ADMINISTRATION

INSCRIPTION :

Date
de remise

☐ Portail

Date
de retour

☐ Accueil

2025
—
2026



L'USAGER

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____

N° Portable _____ Email _____

Nom et prénom du représentant légal _____

TABLEAU D'INSCRIPTION

Activité	Jour	Horaire	INSCRIPTION ANNUELLE OU TRIMESTRIELLE (COCHER LA CASE CORRESPONDANT A VOTRE CHOIX)			
			Annuelle	Octobre à Décembre (1er trimestre)	Janvier à Mars (2e trimestre)	Avril à Juin (3e trimestre)

TARIFS ANNUELS*

HÉRICOURTOIS	Quotient familial	Tarif A Enfant	Tarif B Enfant	Tarif A Adulte	Tarif B Adulte
	moins de 5 015,99 €	68,04 €	39,48 €	114,24 €	68,04 €
	5 016 € à 6 011,99 €	82,62 €	47,94 €	138,72 €	82,62 €
	6 012 € à 11 999,99 €	97,20 €	56,40 €	163,20 €	97,20 €
	12 000 € à 18 239,99 €	111,78 €	64,86 €	187,68 €	111,78 €
	18 240 € à 26 771,99 €	124,80 €	73,32 €	212,16 €	124,80 €
	26 772 € à 71 771,99 €	131,22 €	76,14 €	220,32 €	131,22 €
EXTÉRIEUR	83 823 € et plus, ou non présentation de l'avis d'impôt	136,08 €	78,96 €	228,48 €	136,08 €
	Quotient familial	Tarif A Enfant	Tarif B Enfant	Tarif A Adulte	Tarif B Adulte
	0 € à 26 771,99 €	124,80	74,40	213,60	126,00
EXTÉRIEUR	26 772 € à 71 771,99 €	168,48	100,44	288,36	170,10
	83 823 € et plus ou non présentation de l'avis d'impôt	174,72	104,16	299,04	176,40

*La participation financière est calculée en fonction de l'activité, de la domiciliation et du statut adulte ou enfant.
L'inscription au trimestre est également possible.

Tarif C (unique) - Héricourtois : 13 € - Extérieur : 22 €

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une attestation responsabilité civile
- Un certificat médical pour les activités sportives (Danses variés, Boxes éducatives,...)
- Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- ☐ Je ne souhaite pas fournir d'avis d'imposition (le tarif le plus élevé sera appliqué)

Règlement des clubs & signature



REGLEMENT DES CLUBS

Adhésion et inscription au centre

L'adhésion et l'inscription aux activités comportent les éléments de renseignements usuels. Ces éléments sont disponibles en version papier à l'accueil physique du centre et sur le site de la ville d'Héricourt (téléchargement possible). Votre inscription peut être faite également via le portail familles du centre.

Lors de votre inscription au centre, **une adhésion** vous sera demandée et une carte d'utilisateur vous sera délivrée. Tarif enfant : 3.00 € Tarif adulte : 7.00 € Tarif famille : 13.50 €. L'adhésion est gratuite pour les possesseurs de la carte avantages jeunes (jusqu'à 30 ans). Pour participer à une activité, l'intéressé doit impérativement être usager.

L'utilisateur doit s'acquitter du montant de l'inscription à l'activité, fixé par le Conseil Municipal. Le règlement s'effectuera à l'accueil du Centre. Toute **demande de remboursement** totale ou partielle d'une activité doit être motivée par le biais d'un imprimé type qui vous est remis à l'accueil. La décision sera laissée à l'appréciation du Directeur de la structure. En aucun cas, la carte d'utilisateur ne sera remboursée.

L'inscription à une activité (atelier, sortie, stage, évènement ponctuel, etc.) est distincte de l'adhésion au centre social. Les activités sont à dominante socioculturelle, sportive ou artistique. Elles ne doivent en aucun cas posséder un caractère religieux, politique ou un intérêt lucratif. La Municipalité se réserve le droit d'annuler une activité pour tout motif d'intérêt général ou de nécessité de fonctionnement du service. Les ateliers ou activités sont ouverts à tous les adhérents, en fonction **des places disponibles**.

De manière générale, les activités débutent **mi-septembre et se terminent fin juin** de l'année suivante. **Elles ne fonctionnent pas en période de vacances scolaires** (sauf récupération exceptionnelle de séances). Pour certaines activités clubs, une charte d'engagement peut être établie afin d'expliquer la spécificité du fonctionnement. **Les usagers peuvent signaler tout dysfonctionnement à l'intervenant ou à l'accueil** qui feront le lien avec la Référente Clubs. Le choix de s'inscrire au trimestre ou à l'année est définitif. **Tout trimestre commencé est dû**. Deux séances d'essai sont possibles uniquement pour les nouveaux usagers.

Le dossier d'inscription doit être remis à l'accueil du centre. Le Centre Municipal Simone Signoret assure la mise à disposition d'une salle, d'un intervenant ainsi qu'un certain nombre d'équipements disponibles dans la salle. Suivant les activités, les fournitures et le matériel spécifique sont à la charge de chaque usager, suivant les conseils et les indications des intervenants.

DATE ET SIGNATURES

Date _____

Signature de l'utilisateur

(J'ai pris connaissance du règlement intérieur et l'accepte)

Signature du représentant légal